



Formulaire d'inscription Formations 2026

A retourner complété par mail : formation@granvillesante.fr

Ou Granville Santé

304 boulevard du Québec

50400 Granville

Nom Employeur :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Nom et prénom du stagiaire :

Profession :

Souhaite participer à la formation :

Nouvelles formations 2026 1^{er} semestre (d'autres dates seront communiquées sur le 2^{ème} trimestre) :

- « Gagner en fluidité dans sa communication dans son activité d'aide-soignant »**
– 14 Heures – 490 € par stagiaire à Granville
 26 et 27 mars 2026

- « Gagner en fluidité dans sa communication dans son activité de personnel de santé encadrant »**
– 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 27 et 28 avril 2026

- « Comprendre et Réguler son stress et ses émotions dans son milieu de PDS »**
– 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 11 février et 11 mars 2026

- « La Gestion des conflits »** – 7 Heures - 300€ par stagiaire à Granville
 29 janvier 2026
 30 avril 2026

- « Soigner son processus d'entrée en institution : une étape cruciale »** – 14 Heures - 490€ par stagiaire à Granville
 2 et 3 avril 2026

- « Développer l'esprit d'équipe et de coopération dans le travail »** – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 9 et 10 février 2026
 29 et 30 juin 2026

- « Cerner la dimension juridique de la maltraitance pour adapter ses pratiques de signalement »** – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 19 et 20 mars 2026
 15 et 16 juin 2026

- « Prévenir les risques infectieux en établissement médico-social »** – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 23 et 24 mars 2026
 22 et 23 juin 2026

- « Les contentions : mode d'emploi » – 7 Heures – 300 € par stagiaire à Granville
 - 11 mars 2026
 - 18 juin 2026

- « La sécurisation du médicament en EHPAD » – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 - 12 et 13 mars 2026
 - 4 et 6 juin 2026

- « Initiation et sensibilisation à l'utilisation des huiles essentielles pour les soignants en milieu professionnel – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 - 18 et 19 mars 2026

Et retrouvez les formations suivantes sur les 1^{er} semestre (d'autres dates seront communiquées sur le 2^{ème} trimestre) :

- « Le Projet de Vie Individualisé » – 7 Heures - 300 € par stagiaire à Granville
 - 10 février 2026
 - 25 mars 2026

- « La maladie de Parkinson » – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 - 11 et 12 février 2026

- « Droits des patients et des résidents » – 14 Heures - 490€ par stagiaire à Granville
 - 27 et 28 avril 2026

- « La bientraitance en EHPAD et domicile » – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 - 5 et 6 mars 2026

- « Intimité et sexualité » – 490€ par stagiaire
 - 9 et 10 avril 2026

- « Les problématiques psychiatriques vieillissantes en EHPAD & domicile » – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 - 3 et 4 février 2026
 - 21 et 22 mai 2026

- « L'accompagnement de fin de vie » – 14 Heures - 490 € par stagiaire à Granville
 - 9 et 10 mars 2026
 - 4 et 5 juin 2026

- « Les transmissions ciblées » – 14 Heures - 490€ par stagiaire à Granville
 - 25 et 26 juin 2026

- « Repérer les 1^{er} signes de dépendance des personnes âgées » - 7 Heures - 300€ par stagiaire à Granville
 - 25 novembre 2026

Je reconnais avoir pris connaissance et approuver les conditions générales de vente inscrites au verso.

Salarié

Employeur :
(Nom, coordonnées et cachet)

Signatures :

Conditions Générales de Vente

Stagiaire : personne physique participant à une formation.

Client : personne physique ou morale qui inscrit un stagiaire à une formation.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par Granville Santé. Le fait de s'inscrire à une formation implique l'adhésion entière et sans réserve aux conditions générales de vente.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée en fonction des places disponibles. Elles sont validées à la réception du règlement par chèque ou virement bancaire. Les chèques sont encaissés 1 semaine avant le premier jour de la formation. Les virements bancaires doivent être réalisés 50 jours avant le premier jour de formation.

Seuls les établissements sont autorisés à régler après la formation à réception de la facture.

Une convention de formation est établie. Elle est adressée un mois avant le début de la formation.

Modalités de formation :

Les lieux dates et programmes de formation sont accessibles et téléchargeables sur le site de Granville Santé.

www.granvillesante.fr

A l'issue de la formation, le client reçoit l'attestation de présence du stagiaire et la facture.

Modalités d'annulation :

-De la part de Granville Santé : En fonction du nombre d'inscrit et/ou en cas d'empêchement du formateur, Granville Santé peut être amené à reporter ou annuler une formation, au plus tard un mois avant sa programmation. En cas de force majeure, notamment impossibilité du formateur d'assurer la formation, le client est prévenu dans les meilleurs délais par mail. En cas de report de dates, le client peut annuler son inscription et son règlement lui sera retourné. En cas d'annulation, le client reçoit le remboursement des frais d'inscription. Dans les deux cas, aucune demande d'indemnité ne pourra être faite pour dédommager d'autres frais engagés.

-De la part du stagiaire : Toute annulation de la part du client doit se faire par mail avec accusé de réception. Cette annulation est sans frais lorsqu'elle intervient 30 jours ou plus avant le début de la formation. Les annulations comprises entre 29 jours et 10 jours avant la formation donnent droit à un remboursement de 50% des frais d'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations qui ont lieu 9 jours avant le début de la formation, sauf pour un cas de force majeure justifié et dûment reconnu.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur : Les supports de formation sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction et/ou leur diffusion, totale ou partielle, ne peut être effectuée sans l'accord express de l'auteur. Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou produire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation de formations.

Les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Granville Santé et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.